

Commission école, jeunesse, solidarité
du 13 mars 2024

A publier X

Document interne

Présents :Chemin C, Siettel B, Balzano D, Garrivier MN , Huguet R, Gros C ,

Excusés : Allier J, Muzart P

Destinataires du compte-rendu : A Tous

Ordre du jour :

Jeunesse :

- **Projet City-stade**
- **Questionnaire sur la participation des jeunes à la vie locale**

École :

- **Point sur projet école**
- **Organisation de la prochaine réunion groupe « projet école »**
- **Organisation de la garderie et du péri-scolaire**
- **Approvisionnement de la cantine et tarification sociale à 1euros**
- **Organisation du temps scolaire , proposition de nouveaux horaires**
- **Prévision effectifs rentrée 2024**
- **Prix du élèves de CM2**

Solidarité :

- **Logement prieuré (ex Oléna)**

Divers/

Décisions prises	A retenir (à destination des secrétaires de mairie)
Prix aux élèves de CM2 : bons d'achat de 40 euros Plus qu'une garderie le soir Prévenir FR que 2 animateurs seulement interviendront à la rentrée pour la garderie du soir. Pas d'accueil pour les TPS à la rentrée 2024. Demander aux Ets Mons pour approvisionnement en yaourts.	

Voir nouveaux barèmes pour la cantine Dérogation pour le temps scolaire : semaine de 4 jours. Réunion « groupe école » le 25/03	
---	--

Jeunesse :

Présentation du projet porté par le CM des enfants par Christophe. Après avoir travaillé avec les enfants du CM depuis 3 ans : questionnaires auprès de la population pour évaluer les besoins , choisir les sports. Le projet a été proposé à 3 entreprises . Ce projet peut bénéficier des subventions liées aux jeux olympiques de 40 à 80 %. Pour cela la demande de subvention devra se faire avant le 14 juin. Le montant de l'équipement est de 45293 euros HT auquel il faut rajouter environ 25000 de terrassement (estimation). Une entreprise est locale et assure fabrication et installation .

Lorsque nous aurons la subvention nous validerons ou pas le projet.

Un questionnaire envoyé par l'agglo en partenariat avec la CAF sur la participation des jeunes à la vie locale sera rempli par Christophe . Celui-ci permettra de faire un état des lieux et de mettre en relation les jeunes souhaitant s'investir dans les associations

École :

L'APD est été validé maintenant le permis de construire va être déposé.
L'instruction ainsi que l'aval de ABF . La consultation des entreprises débutera en juin pour un début des travaux début septembre.

Groupe « projet école » date 27 mars 2024 pour travailler sur les différents sujets

Que garde t-on lors de la démolition (matériaux, matériel) ?

Travaux nécessaires pour mettre toutes les classes dans le groupe scolaire

Locaux pour stocker

Déménagement

Organisation du péri-scolaire pour l'an prochain.

Approvisionnement de la cantine : Nous allons nous rapprocher des Ets Mons pour yaourts et fromages.

M.Chabré sera contacté et un boulanger pour le « pain du lundi »

Tarifs cantine :

L'état pour lutter contre la pauvreté, met en place d'une tarification à 1 euro, pour les familles dont le QF est égale ou inférieur à 1000.

L'état apporte une aide de 3 euros. Pour cela nous avons demandé à la CAF la répartition sur notre commune des familles pouvant prétendre à cette aide.

Si nous remplissons tous les critères nous mettrons en places dès la rentrée cette tarification.

Tarifs actuels cantine :

3,55 pour les maternelles

3,60 pour les primaires

2,60 au-delà de 35 repas pour une même famille.

Proposition pour la rentrée à rediscuter une fois que la tarification à 1 euro soit acceptée.

1 euros pour les QF inf à 1000

4 euros pour les QF supérieur à 1000 et inf à 1400

4,30 euros pour les QF supérieur à 1400

Voir pour la mise en place avec les communes qui appliquent déjà cette tarification

Nous avons une dérogation pour que le temps scolaire soit sur 4 jours on doit se positionner si l'on reconduit pour 3 ans . Le conseil d'école est favorable, enseignants, parents d'élève et DDEN , la décision de prolonger la dérogation sera passée en conseil municipal.

Les enseignantes demandent s'il serait possible de décaler la sortie de 11h30 à 11h45 et du coup reprendre à 13h45. Sur notre demande les parents seront consultés.

Pas de contre indication du personnel travaillant aux écoles. Les animateurs du péri-scolaire demandent s'il est possible de faire un essai avant la fin de l'année.

Prévisions effectifs rentrée 2024

TPS:6 PS:14 MS:15 GS :18 CP:24 CE1:12 CE2:11 CM1:16 CM2:14

Demande des enseignantes de ne pas intégrer les TPS. Vu la configuration des effectifs il est difficile d'envisager d'accueillir les TPS .

L'organisation de la garderie du soir a été modifiée, les enfants sont tous regroupés au réfectoire , cette nouvelle organisation semble convenir à tous. Comme cela pendant le temps des travaux il n'y aura pas de problème de locaux.

Nous garderons seulement 3 personnes pour assurer celle-ci (1 personnel communal et 2 animateurs de famille rurale.

Prix aux élèves CM2 (11 élèves): un bon d'achat de 40 euros à la librairie Ballansat de Renaison

Solidarité :

Les 2 familles Ukrainiennes ont déménagées que fait-on des meubles et du logement situé dans le prieuré ?

La commission propose de se rapprocher Action logement en Roannais. Voir si le CM valide. Sachant qu'on établira un forfait pour payer les charges.

Réunion « groupe projet école » le 25/03 à 18h30 salle de la Grye